



La Secrétaire Générale Adjointe du  
Syndicat National des Musées et  
Domaines-CGT  
61, rue de Richelieu, 75002 PARIS

à

Madame Audrey Azoulay  
Ministre de la Culture  
et de la Communication

Paris, le 27 octobre 2016

Madame la Ministre,

Vous êtes ce jour destinataire d'un préavis de grève, déposé par notre syndicat SNMD-CGT, concernant l'établissement du Musée national Magnin. A la demande du personnel, une inspection sur le risque psycho-social a été diligentée au musée Magnin les 5 et 6 juillet derniers.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, malgré nos demandes répétées, nous n'avons été destinataires d'aucune forme d'information concernant les suites de cette inspection. Il n'est plus question pour le personnel du musée, de supporter ce « silence radio » tout en continuant à subir les conditions de travail catastrophiques pour lesquelles il a alerté vos services au printemps.

Par ailleurs, ces conditions de travail sont aggravées par le manque d'effectif chronique qui atteint aussi bien la santé des agents que la sécurité du Musée.

L'heure est venue pour le personnel du musée national Magnin d'exiger de travailler enfin de manière décente, dans un établissement pour lequel précarité, sous effectif et souffrance au travail ne soient plus la norme.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous exposer nos revendications et en discuter.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations militantes et déterminées.

Pour le SNMD-CGT  
la Secrétaire Générale adjointe, Jennifer Lelièvre



Madame Jennifer Lelièvre  
Secrétaire générale adjointe  
Syndicat national des musées  
et domaines

à

Madame Audrey Azoulay  
Ministre de la Culture  
et de la Communication

Paris, le 27 octobre 2016

Madame la Ministre,

La présente correspondance vaut préavis de grève reconductible, à compter du mercredi 9 novembre 2016, pour l'ensemble du personnel relevant du Musée national Magnin à Dijon. Nos revendications sont les suivantes :

- Nous exigeons communication du rapport de l'inspection sur le risque psycho-social au Musée Magnin, effectuée les 5 et 6 juillet 2016, ou tout au moins les principaux constats et préconisations apparaissant dans ce rapport.
- Nous demandons l'arrêt immédiat et définitif du mode de management actuel, devenu insupportable et qui a conduit à la mise en place de l'inspection. Le personnel exige considération et respect.
- La création de deux postes de fonctionnaires titulaires, adjoints techniques d'accueil de surveillance et de magasinage, afin de mettre un terme au sous-effectif chronique.
- L'augmentation de la quotité horaire des agents non titulaires assurant des missions ASM.
- L'augmentation du nombre d'agents, effectivement présents au musée, requis pour assurer l'ouverture au public, qui ne peut être inférieur à quatre pour une ouverture totale.
- La garantie que l'agent contractuel, en charge notamment de la régie des œuvres, se verra proposer un contrat CDI du groupe 2 (catégorie B) et à temps plein.
- La reconnaissance et le renforcement fonctionnel et organisationnel du Pôle culturel et Scientifique, qui doit être pourvu de tous les moyens humains et budgétaires pour assurer et développer ses missions. Nous estimons que ces dernières nécessitent une équipe fixe à plein temps, soit deux CDI du groupe 3, dans le but d'élaborer et de réaliser un véritable projet scientifique, culturel et éducatif.
- Nous exigeons que les postes vacants soient systématiquement pourvus, quelle que soit la filière.
- Nous exigeons enfin l'arrêt immédiat et définitif du marchandage permanent de crédits de vacances, marchandage qui n'est que le reflet d'une gestion sordide de la pénurie et dont le musée Magnin fait trop souvent les frais.

La satisfaction de ces revendications assurera l'accomplissement des missions de service public dévolues à un musée national digne de ce nom et ce, dans le respect de tous ses acteurs.

En accord avec la réglementation en vigueur, nous nous tenons à votre disposition pour toute négociation dans le cadre et la durée de ce préavis.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre profond respect.

Jennifer Lelièvre  
Secrétaire générale adjointe du SNMD-CGT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jennifer Lelièvre', is written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.